

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation GC4

Samedi 23 et dimanche 24 JANVIER 2016

CANDIDAT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Téléphone : _____ Adresse mel : _____

N° licence FFESSM : _____ Niveau 4 délivré en : _____

Initiateur délivré en : _____ ou Formation initiateur en cours

Signature :

Fait à : _____ Le : _____

LE PRESIDENT DU CLUB

Nom du Club : _____ N° Club : _____

Nom - Prénom : _____

Signature &
Tampon du club :

Atteste la présence du candidat ci-dessus nommé
à la formation GC4 organisée par le Codep 94

Fait à : _____ Le : _____

Le prix de cette formation est de **80 €** par candidat.

Le règlement (un **chèque du Club** à l'ordre du Comité Départemental 94 – FFESSM) est
à envoyer avec le bulletin d'inscription à :

Jean-François KERVINIO – 3, rue Virginie – 94000 CRETEIL

Pas d'envoi direct au Comité Départemental

LIEU, HORAIRES ET ORGANISATION

Le **samedi 23 janvier**, la formation se déroulera :

38/40, rue Saint Simon ; 94000 - Créteil

Les horaires sont : 9h00 à 18h00

Le repas du midi est compris dans le prix du stage.

Le **dimanche 24 janvier**, la formation se déroulera :

A la fosse UCPA de Villeneuve-La-Garenne

Les horaires sont : 10h00 à 18h00

Le repas du midi n'est pas compris dans le prix du stage.

Un reçu attestant du paiement sera fourni à la clôture du stage.

DOCUMENTS A FOURNIR LE 1^{ER} JOUR DE LA FORMATION

Les candidats devront venir le jour de la formation avec :

- Leurs papiers d'identités.
- Leurs cartes de niveau.
- Leur licence en cours de validité.
- Leur certificat médical en cours de validité.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

La date limite des inscriptions est fixée au **jeudi 14 janvier 2016** (cachet de la poste faisant foi). Tout dossier arrivé après cette date pourra être refusé.

NOMBRE LIMITE DES PARTICIPANTS

Pour conserver la bonne qualité de la formation et des travaux pratiques effectués, **le nombre de participants est volontairement limité à 10.**

Le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. Vous en serez alors avisé par mail au plus tard le 15 mars 2014. Les dossiers seront alors retournés.

CNIL

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la seule organisation de cet examen. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernant.

Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez envoyer un courriel à ffessm.cd94@gmail.com.